

Plantes bio : suivez le guide

Dans un secteur en pleine croissance, notamment dans le Maine-et-Loire, un guide permet d'accompagner ceux qui souhaitent se lancer dans la production de plantes bio.

Alexandre BLAISE
alexandre.blaise@courrier-ouest.com

POURQUOI UN GUIDE ?

C'est un secteur en pleine croissance, qui surfe sur plusieurs tendances : le naturel, le bien-être et le bio. En France, les plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM) ont la cote, et ce n'est pas le Maine-et-Loire qui va s'en plaindre. Le département - et surtout le Chemillois - est un grand producteur de plantes médicinales (camomille romaine, mélisse...). Forcément, cet or vert - transformé en tisane, complément alimentaire, cosmétique, etc. - attire l'œil. « Depuis quelques années, il y a beaucoup de demande pour s'installer », appuie Sébastien Bonduau, salarié de la Coordination Agrobiologique des Pays de la Loire (CAB). La preuve : dans la région, « la surface cultivée des PPAM bio est passée de 131 ha en 2011 à 304 ha en 2016 », selon le CAB. Soit 13,2 % des surfaces cultivées des PPAM. Le « hic » ? « On n'avait pas beaucoup d'outils pour répondre à leurs questions. »

Jusque-là, seules trois ou quatre formations de trois jours étaient organisées, chaque année, par le Gabb Anjou (Groupement des Agriculteurs Producteurs et Bio Dynamiques du Maine-et-Loire). Désormais, ceux qui veulent s'essayer aux PPAM bio peuvent consulter un guide. Une initiative menée par le CAB en coopération avec douze producteurs et productrices.

À QUI S'ADRESSE-T-IL ?

« Ce guide technique peut toucher les futurs producteurs mais aussi les enseignants agricoles, pour répondre aux questions de leurs élèves », note



Chanzeaux, septembre 2018. L'infusion convient parfaitement aux feuilles d'artichauts. C'est l'un des conseils délivrés par le guide, au gré des 52 pages qui le constituent.

Archives CO - Alexandre BLAISE

Sébastien Bonduau. Qui retrouver, parmi les agriculteurs ? « Il y a assez peu de conversions du traditionnel vers le bio », pose le professionnel. Pour nombre d'exploitations, menthe ou camomille sont l'occasion de se diversifier un peu plus. « Le profil, dans le Chemillois, ce sont des exploitations bovines et laitières et qui vont cultiver, sur trois ou quatre hectares une seule plante. » Mais ceux

qui se lancent dans la plante bio peuvent très bien le faire à 100 %. « Il s'agit de petits systèmes de moins de deux hectares, avec une quarantaine de plantes différentes avec une vente directe. C'est ce que l'on voit le plus dans les installations. »

QU'Y RETROUVER ?

Quelque 52 pages sont à parcourir. Forcément, les conseils y sont légion.

Que ce soit pour connaître le meilleur moment pour récolter ou planter de la mélisse ou pour savoir comment satisfaire le cahier de charges du bio. Sans oublier les différents circuits de commercialisation. Le guide est téléchargeable sur le site internet de la CAB (www.biopaysdelaloire.fr) et est disponible en version papier au Gabb Anjou, à Mûrs-Erigné.